



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 3621

Texte de la question

POLITIQUE DE SANTÉ

**M. le président.** La parole est à M. Élie Aboud, pour le groupe Les Républicains.

**M. Élie Aboud.** Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. J'y associe les députés de mon groupe.

Madame la ministre, comment réussir une réforme sans dialogue ? Une réforme avec une absence significative de cap, de gouvernance et d'objectifs communs ?

Aucune réflexion de fond sur la démographie médicale, sur la décentralisation de notre système de santé, sur l'inégale répartition territoriale des médecins.

**Mme Claude Greff.** Rien du tout !

**M. Élie Aboud.** Aucune réflexion de fond sur le parcours de soins, sur la nécessaire coordination entre le public et le privé, entre la médecine de ville et l'hôpital, entre le secteur médical et le secteur médico-social. Aucune réflexion de fond sur le métier de soignant, de plus en plus embolisé par des tâches administratives.

Ce temps administratif ronge le temps médical. Ainsi, madame la ministre, vous avez creusé, mais certainement sans le vouloir, un fossé énorme entre le Gouvernement et l'ensemble des professionnels de santé. Au lieu de débloquer les verrous, vous avez cadennassé le système.

Pour preuve, votre projet de conférence de santé, que vous souhaitez réunir demain, est mort-né. La quasi-totalité des organisations représentatives, de gauche comme de droite, en seront absentes. Il s'agit là d'un camouflet – si j'ose dire, d'une conférence hémiplegique.

Je ne vous pose aucune question sur le fond, car je connais malheureusement votre aptitude à contourner les choses et à ne pas répondre. Mais j'ai une interrogation simple, très simple : comment faites-vous pour avoir toujours raison toute seule ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

**Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.** Monsieur le député, demain, je ne serai pas toute seule. Demain, il y aura plus de 450 participants à la grande conférence de la santé : 200 institutions et associations participeront aux débats, comme elles le font depuis le mois de

juillet dernier. Il y aura les représentants des praticiens hospitaliers, des sages-femmes, des infirmiers, libéraux comme du secteur public, des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes, des psychomotriciens, des orthoptistes, des pédicures et podologues.

**M. Bernard Accoyer.** C'est bien ce que nous disons : la médecine sans médecins !

**Mme Marisol Touraine, ministre.** Il y aura les représentants des hôpitaux publics. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** S'il vous plaît, mes chers collègues !

**Mme Marisol Touraine, ministre.** Il y aura les représentants des cliniques privées. Il y aura tous les syndicats de jeunes médecins qui, à ma connaissance, ne se destinent pas tous à l'exercice à l'hôpital. Et, vous le savez très bien, mesdames et messieurs les députés, le syndicat MG France vient d'annoncer sa présence.

L'enjeu est de faire en sorte que nos réflexions et nos propositions ne portent pas uniquement sur la réorganisation de notre système de santé.

Monsieur Aboud, j'aurais compris qu'un autre que vous nous accuse de ne rien faire pour lutter contre la désertification médicale ou pour renforcer les liens entre le public et le privé,...

**M. Christian Jacob.** Justement, il connaît le sujet !

**M. Bernard Deflesselles.** Lui, il est médecin praticien, pas techno !

**Mme Marisol Touraine, ministre.** ...mais vous étiez présent lors des débats que nous avons eus sur ces sujets. Vous savez donc que nous travaillons à la création de groupements hospitaliers de territoire, aux parcours de soins et au recentrage du médecin généraliste au sein de notre système de santé.

Au-delà de ces sujets, nous devons améliorer la formation et les conditions d'exercice des futurs professionnels médicaux et paramédicaux. C'est le sens des travaux que nous menons depuis le mois de juillet, et le Premier ministre fera demain des propositions concrètes pour améliorer la formation et les conditions d'exercice de tous les professionnels de santé.

**Mme Claude Greff.** Personne n'applaudit...

## Données clés

**Auteur :** [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription :** Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3621

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 février 2016](#)